

Vers une communauté franco-allemande

Author : Dominique Reynié

Categories : [Monde](#), [Politique](#)

Date : 13 février 2012

Une échéance électorale majeure, une crise financière sans précédent et une déstabilisation de l'Union européenne, sur fond de globalisation, se conjuguent pour donner à 2012 le caractère d'une année historique. Conformément à sa vocation, la Fondation pour l'innovation politique entend contribuer au débat démocratique de l'élection présidentielle en proposant *12 idées pour 2012*. Parmi celles-ci, figure l'idée de renforcer substantiellement l'axe franco-allemand, moteur de la construction européenne, en réalisant une convergence entre les deux pays dans une série de domaines, parmi lesquels la fiscalité, l'écologie et la citoyenneté.

Le temps nous semble en effet venu de passer du couple franco-allemand à la « Communauté franco-allemande ». La crise actuelle de la zone euro met en évidence la divergence croissante des modèles économiques suivis par les pays membres et l'impossibilité d'une union monétaire qui ne s'accompagne pas d'une union politique. L'impossibilité d'un retour aux monnaies nationales, proposé par les populistes de droite, est consacrée par le poids des dettes publiques exprimées en euros et l'importance des intérêts commerciaux et financiers croisés qui aboutit à une véritable imbrication des économies. L'Allemagne réalise ainsi 55 % de son excédent commercial total avec la zone euro et le montant des seules créances réciproques entre la France et l'Allemagne atteint 230 milliards d'euros. Quant à l'idée d'un possible « cavalier seul » français dans le cadre de l'euro, avancée, elle, par les populistes de gauche, elle relève de la fantasmagorie pure et simple en proposant un remède qui ne manquerait pas de précipiter les nations européennes dans le chaos. À l'opposé, c'est bien la convergence rapide et décisive des politiques économiques qu'il convient de mettre en œuvre. À court terme, cette convergence n'est réaliste qu'entre la France et l'Allemagne. Le poids et la force d'entraînement de la Communauté franco-allemande seraient considérables non seulement en Europe, mais aussi au niveau mondial, dépassant le Japon en population et en richesse, et affichant un PNB supérieur à celui de la Chine. La Communauté franco-allemande serait aux avant-postes mondiaux dans bien des domaines, de l'aéronautique à la pharmacie en passant par l'élevage et l'automobile, réunissant des atouts complémentaires : poids démographique allemand et natalité française ; industrie d'un côté, services de l'autre ; tissu dense de moyennes entreprises outre-Rhin, groupes mondiaux de ce côté, etc.

La méthode sera pragmatique. Elle privilégiera des réalisations concrètes dans des domaines stratégiques. Devant une telle idée, on entend déjà les objections innombrables, allant de la faisabilité technique aux arguments politiques et économiques : *quid* de la politique étrangère ? *Quid* de la concurrence sectorielle ? Et quelle forme institutionnelle lui donner ? Fédération ou confédération ? Sans compter l'invocation du passé conflictuel et la disparité des cultures

politiques entre les deux pays. Certes, mais à ce compte que dire d'une Europe à vingt-sept ? Et même à six, quand les pionniers de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) n'avaient en commun que leurs ruines et leur misère ? Et que dire également de la construction de la nation française elle-même, dans laquelle Mirabeau voyait « un agrégat inconstitué de cent peuples désunis » ? On trouve toujours d'excellentes raisons pour ne rien faire et, à cet égard, poser la question institutionnelle en préalable est toujours la meilleure façon d'enterrer un projet dans une controverse sur le sexe des anges. Les institutions sont des outils, et ces outils existent déjà : un petit tour sur le site www.france-allemande.fr, le « portail de la coopération franco-allemande », montre l'intensité de la relation, depuis les conseils de ministres réguliers et spécialisés jusqu'à l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Il s'agit de leur faire connaître un changement d'échelle et d'objectif : non plus la simple concertation et les échanges, mais, encore une fois, la convergence, dans l'esprit de la méthode Monnet, par des « réalisations concrètes », dans des domaines ciblés et décisifs, mais qui ne doit pas oublier la dimension symbolique, jusqu'ici dangereusement absente de la construction européenne.